

REMISE DES PROTOCOLES D'ACCORDS-CADRES AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Le Gouvernement fait confiance à Nature Tropicale ONG et 20 autres organisations de la société civile

Le Gouvernement du Bénin a signé et remis des accords-cadres à vingt-et-un (21) organisations de la société civile dont Nature Tropicale ONG. La cérémonie de remise officielle marquant le démarrage de cette nouvelle collaboration a eu lieu le mercredi 08 Mai 2019 dans les locaux du Ministère de la Justice et de la législation.

Par Patrice Soglo

Dix-huit (18) organisations ont renouvelé leur accord-cadre avec le gouvernement et trois (3) autres dont Nature Tropicale ONG ont signé pour la première fois. C'est un geste qui encourage les vingt-et-un (21) organisations de la société civile qui œuvrent dans différents domaines pour le bien-être de la population béninoise. Les œuvres de ces organisations touchent l'agriculture, l'environnement, le genre, la santé, l'éducation, la culture, l'eau potable, l'assainissement, les droits humains, la décentralisation, la gouvernance, la lutte contre la corruption pour ne citer que celles-là. Leurs actions contribuent à l'atteinte des



Les ONG reçoivent ...

objectifs du Programme d'action du gouvernement (PAG) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

« Cet accord-cadre vient certifier ce que nous faisons depuis 25 ans avec les communautés à la base pour les renforcements de leurs capacités et la gestion durable des Biens publics Mondiaux (BPM). Il nous encourage à aller loin dans nos actions avec les femmes de zones humides qui ont témoigné des actions menées sur la protection de l'environnement, la pisciculture hors sol. Nous devons travailler davantage sur tout le long de la côte avec les Ecogardes pour la protection des espèces menacées », a déclaré Marie DJENGUE, Chargée du programme Zone Humide à Nature Tropicale ONG. Elle n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance au Gouvernement pour

la confiance à Nature Tropicale ONG.

Pour Annabelle Dossavi-Messy, Directrice des relations avec les institutions et de la promotion des dynamiques sociales, la signature et la remise de ce document aux organisations récipiendaires est un signe de relations apaisées entre le gouvernement et les organisations de la société civile et donnent plus de crédibilité à leurs activités. Patrice Sewadé, Coordonnateur du Réseau de développement d'agriculture durable «Redad», et porte-parole des bénéficiaires, a souligné lors de la cérémonie que c'est « un grand jour parce qu'il scelle davantage le pacte qui lie le collectif des ONG et le gouvernement du Bénin ». Dans ses propos, il a précisé que les organisations de la société civile bénéficiaires de l'accord-cadre, souhaitent vivement faire la doléance d'être traitées comme de véritables partenaires du Gouvernement et non considérées à tort comme des entreprises de business. Timothée Yabit, Directeur adjoint de cabinet du Ministre de la Justice et de la Législation, a félicité les organisations pour leurs rôles dans le développement socio-économique du pays. « La pertinence de vos actions dans la société justifie l'accompagnement du gouvernement par des avantages et privilèges des accords-cadres signés et remis », a-t-il fait savoir.

Représentant le Ministre de la Justice, il a procédé à la remise des accords-cadres aux organisations dans la salle des fêtes du Ministère de la Justice et de la Législation



... leur accord - cadre

